



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2024-082

Séance du 12 septembre 2024 à 18 h 30

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi douze septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le six septembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 24

Ayant pris part à la
délibération : 31

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Anna CALS.

Excusés donnant procuration : Madame Isabelle SOULET donnant procuration à Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Claude ROQUES donnant procuration à Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Pascal THIERY donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Nathalie FABRE donnant procuration à Madame Anna CALS, Monsieur Bernard TROUILHET donnant procuration à Monsieur Pierre CALVIGNAC.

Excusés : Monsieur Rémi ROUQUETTE, Madame Ambre SOULARD, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Frédéric GAU, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX.

Objet de la délibération : Projet construction Groupe Scolaire et Centre de Loisirs à Terre-de-Bancalié : Convention de transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que dans sa séance du 29 août dernier (*délibération n° 2024-075*), le Conseil Communautaire a validé à l'unanimité le projet de construction d'un centre de loisirs au sein du groupe scolaire de Terre-de-Bancalié.

Compte tenu de l'intérêt réciproque de ce projet de construction, il est aujourd'hui proposé à l'assemblée de confier la maîtrise d'ouvrage de l'opération à la Commune de Terre-de-Bancalié et pour ce faire de passer avec cette dernière une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage qui définit notamment les modalités techniques et financières de la maîtrise d'ouvrage et en fixe le terme.

Cette convention se fonde sur les éléments suivants qui résultent de la réunion d'échange ouverte à tous les Conseillers Communautaires qui s'est tenue le 3 septembre dernier, à savoir :

- Estimation des surfaces
- Estimation du coût
- Définition de la clé de répartition

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité (trois abstentions)**, approuve les termes de la convention de transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage du projet de construction d'un Groupe Scolaire et d'un Centre de Loisirs à la Commune de Terre-de-Bancalié à intervenir dont un exemplaire est joint à la présente et autorise la Vice-Présidente déléguée à la signer.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté
de Communes
Centre Tarn

La Secrétaire de séance,

Véronique LACROIX